

**Réunion du Bureau de la SAAP le jeudi 11 août 2022**

**20h15 salle des Fêtes de Saint André**

Etaient présents : Annie REMOND, Dominique SERVAIS, Jean-Marc AUDIT, Jean-Jacques ELBISSER

Absents excusés : Etienne DEMAY

Compte rendu synthétique de la réunion

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***Points traités à l’ordre du jour et échanges*** | ***Décisions prises*** | ***Responsable et échéances*** |
| 1. Le point sur la relance des adhésions | Satisfaction partagée par le bureau.  81 personnes sont à présent adhérentes à la SAAP, dont 31 membres actifs et 50 sympathisants.  Un message sera adressé à tous pour les remercier et leur communiquer les prochaines échéances | Annie se charge de proposer un texte |
| 1. L’impression de cartes de membres aux adhérents | Jean-Jacques fait part de l’aide apportée par Joseph MARVAUX pour la réalisation des cartes.  Le bureau n’est pas favorable à cette opération compte tenu de son coût (encre, papier), du temps nécessaire et, surtout, de son intérêt. La difficulté d’éditer une seule carte pour un couple a été relevée.  Jean-Jacques adressera un message de remerciements à Joseph. | Jean-Jacques |
| 1. Le point financier | Dominique présente la situation financière au 11 août comme suit :   * Compte « livre » : 2468,95 € * Compte courant : 2698,07   Un point sur l’état des livres en vente dans les différents points de vente sera effectué lors de la réunion du bureau en octobre (après la saison estivale) | Chaque membre du bureau fera l’état du nombre de livres vendus au point de vente qui lui a été attribué. |
| 1. La manifestation inaugurale du lavoir et du travail le samedi 8 octobre à 11h (ou prévoir début à 10h30) | Un document de travail a été distribué.  *Le nettoyage du site :*   * Le lavoir sera nettoyé le dimanche 25/09 * Le propriétaire du terrain doit être averti   *La préparation du mai* (demandé à la municipalité) :   * Rendez-vous est pris pour le mardi 16/08 à 14h15, sur place avec J. Albié et les agents communaux * Achat de drapeaux, d’une petite « pancarte »   Portant l’inscription « Honneurs aux bénévoles de la SAAP »   * Achat d’une petite plaque de remerciements au donateur * Recherche d’outils anciens pour le lavoir   *Pour le parking voiture*, Dominique autorise l’accès au terrain à l’arrière de sa propriété si la météo est favorable. Le parking autour de l’église reste possible. Prévoir une signalétique.  *La partie « buffet » :*  La boisson sera prise en charge par la mairie, les amuse-bouches par la SAAP (un appel aux adhérents sera fait pour leur confection).  Un appel aux bénévoles sera fait également pour assurer le service  *L’animation :*  Le principe d’une animation autour du travail puis du lavoir est approuvé. Des suggestions ont été faites à Jean-Jacques par Françoise B.  Différentes personnes seront contactées par Françoise puis visitées pour leur faire une proposition d’animation  Pour l’animation musicale, l’idée d’une chorale « réduite » est retenue. Un message sera adressé à Jean-Luc Redureau, sachant qu’il ne sera pas disponible ce week-end-là.  *La préparation du site :*  A demander à la mairie : quelques tables et chaises et peut-être deux barnums en fonction de la météo. Mise en place à prévoir, veille ou tôt le matin du 8/10.  *La communication :*  Une information sera diffusée via le *Feuillet d’information* municipal qui sera diffusé au cours de la première quinzaine de septembre. Un texte assez bref a été proposé par Jean-Jacques et qui sera transmis à Annie et Jean-Marc.  Il faut prévoir :   * Une information à tous les adhérents * Un message à la presse (Essor et Sud-Ouest) * Une invitation individuelle aux enfants | Dominique se charge de prévenir M. Gouzot  Jean-Jacques et membres du bureau disponibles  Jean-Jacques  Jean-Jacques  Annie et Jean-Marc s’en chargent  Annie via une communication adressée à tous  Jean-Jacques  Jean-Jacques  Bureau et autres bénévoles  Jean-Jacques  Annie  Jean-Marc et Annie |
| 1. Le projet du Concours scolaire du Petit journal du patrimoine sur le thème « A la rencontre de ceux qui s’engagent pour le patrimoine ». | Le bureau fait part de sa volonté de participer à ce concours. Jean-Marc se propose de le faire savoir à Anne, enseignante à l’école de Saint André.  La candidature de l’école doit être déposée au plus tard le 31/12/2022 prochain et le projet réalisé avant la fin avril 2023.  La SAAP et l’Association « Périgord Pierres sèches » sont disponibles pour la réalisation de ce projet. | SAAP et PPS |
| 1. La poursuite de nos travaux | Dimanche 28/08 : suite de mise en lasure des poutres du lavoir à Allas  Samedi 24/09 : intervention de Jean-Marc au lavoir de Boussiéral avec une minipelle. Devis obtenu le 12/08 par Jean-Marc chez Locaveze. Rappeler l’entreprise 3 semaines avant. Achat d’une buse après avoir effectué le métré.  Dimanche 25/09 : au lavoir de Boussiéral, nivellement du site après l’intervention de JM la veille et entretien du lavoir  A prévoir :   * Prospecter le tracé du chemin de l’Evêque et contacter les propriétaires des différentes parcelles traversées * Prendre contact avec Jacques de St Exupéry pour restauration aqueduc et cabane à proximité du château. Convention à établir si réalisation des travaux * Intervention à la fontaine de Marmont (avant arrivée à Mont Blanc) en partenariat avec PPS et l’Association du patrimoine de Meyrals | Membres actifs  Jean-Marc - Jean-Jacques  Membres actifs  Jean-Marc et autres membres du bureau disponibles, conjointement avec la PPS  Jean-Jacques  Jean-Marc |
| 1. La randonnée pédestre du dimanche 18/09 | Le principe d’une sortie randonnée pédestre aux Jardins de Haute Pierre à Dau est approuvé. La distance et la durée seront évaluées.  Départ à 9h depuis la cabane des chasseurs. Demande d’autorisation à M. Meino / Loïc Galmot.  Pique-nique tiré du sac vers 12h30. Visite souhaitée 1h30/2h maximum. Départ vers 14h. Retour parking vers 15h30/16h.  Projet à communiquer à tous les adhérents pour réponse fin de semaine 36 à savoir le samedi 10/09. | Jean-Jacques  Annie pour reprise contact avec les propriétaires.  Annie |
| 1. Divers | La prochaine réunion du bureau aura lieu le mercredi 14/09 à 20h15. | Bureau SAAP |

JJE/12082022